



NOUVEAUX COMMERCES

CABINET DE SOPHROLOGIE

www.catherine-gueguen.fr
7 place de l'église
41120 OUCHAMPS
06 98 33 19 53
sophrologie-catherine-gueguen@outlook.fr
Membre de la
Chambre Syndicale de la Sophrologie

COIFFEUSE A DOMICILE

Nouveau à Ouchamps
Les ciseaux d'Isa
Coiffure mixte à domicile
06 65 47 03 51
Je me déplace dans un rayon de 20 km autour d'Ouchamps

ÉCRIVAIN PUBLIC

Permanence à Ouchamps, salle intergénérationnelle,
un mercredi sur deux de 14h30 à 16h30.

LES LETTRES ET LES MOTS
GAUTIER MARTINE
ÉCRIVAIN PUBLIC
02 54 44 09 26
06 47 02 83 35
marte@orange.fr

COMMERCE MULTISERVICES

Un commerce multiservices **ouvrira prochainement**, au 44 rue Victor Drugeon dans le local où se situait précédemment le dépôt de pain.

On y trouvera évidemment son pain et bien d'autres produits alimentaires et petits services, ainsi qu'un bar déclaré en débit de boissons sous licence IV.

MARCHÉ DE PRODUITS LOCAUX

DIMANCHE, place de l'église, sous la halle :
(2^{ème} dimanche de chaque mois)

- 10 JUIN
- 08 JUILLET
- 12 AOUT
- 09 SEPTEMBRE
- 14 OCTOBRE
- 11 NOVEMBRE
- 09 DECEMBRE

JEUDI, place de l'église, sous la halle à partir de 15h30

- **NOUVEAU** : *Le Panier de Diane (fruits et légumes de saison)*
- Charcuterie HAAFF

AGENDA

FETE NATIONALE

Comme l'an passé les festivités du 14 Juillet se dérouleront sur la place de l'église.

Pensez à vous inscrire pour le repas offert aux habitants de la commune, et ce jusqu'au **mardi 03 juillet (inclus)**.

Aucun plateau supplémentaire ne sera prévu.

INFOS MAIRIE

Tél : 02.54.44.02.88 Fax : 02.54.44.14.24 - www.communeouchamps.fr
 Numéro d'urgence - hors périodes d'ouverture de la mairie - 06-48-07-10-23
 Mail : mairie-ouchamps@wanadoo.fr
Ouverture du secrétariat :
Mardi au Vendredi de 13h00 à 17h00

OUCHAMPIADES



INFOS DIVERSES

BRULAGE DANS LES JARDINS

Le brûlage des ordures ménagères, déchets verts et produits toxiques à l'air est **interdit**. Les déchets verts doivent être éliminés **par le compostage ou l'apport en déchetterie**.

NUISANCES SONORES

L'utilisation de tous les matériels bruyants est réglementée par arrêté préfectoral (Art.4-6/07/1990)

- les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **14h00 à 19h00**.
- les samedis de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**.
- les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**.

LABEL VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS



Grâce aux efforts de protection de l'environnement nocturne, d'économie d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse, notre commune obtient une nouvelle fois le label 2 étoiles au concours des "Villes et Villages étoilés". Ce label est affiché sous forme de panneaux apposés au-dessus des panneaux d'entrée du village.

INFOS PRATIQUES

ASSISTANTES MATERNELLES

Si vous cherchez une nounou pour votre enfant n'hésitez pas à contacter :

Le site internet assistant-maternel-41.fr



Ci-dessus des dessins faits, par les tous petits et leurs assistantes maternelles, et exposés à la bibliothèque, où elles viennent un ou deux jeudis par mois.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Fermeture estivale : du 14 Août au 3 Septembre (inclus)

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat sera fermé le mardi 14 août ainsi que les vendredis 17, 24 et 30 août 2018

BIBLIOTHEQUE

En période scolaire : les mercredis de 14h30 à 16h30, les samedis de 10h30 à 12h, et les 2ème dimanche du mois (le jour de marché) de 10h00 à 12h00.

En période de vacances, uniquement le samedi de 10h30 à 12h00.

Horaires Juillet Août :

Fermée le mercredi, ouverte de 10h30 à 12h le samedi.

Congés à partir du samedi 28 juillet 12h00.

Réouverture le samedi 1er septembre 10h30

Ouverture de 10h à 12 h le dimanche 12 août (marché)

SMIEEOM

www.smieeom.fr ou 02.54.75.76.66

DECHETTERIE DE CONTRES

Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre :

Le lundi : 9h30 - 12h	14h - 17h
Le mardi : 9h30 - 12h	14h - 18h
Le mercredi : 9h30 - 12h	14h - 18h
Le jeudi : (fermé le matin):	14h - 18h
Le vendredi : 9h30 - 12h	14h - 18h
Le samedi : 9h30 - 12h	14h - 18h



COLLECTE DÉCALÉE

En raison du mercredi 15 août, jour férié, la collecte aura lieu le jeudi 16 août.

OBJETS ENCOMBRANTS

Pour se débarrasser d'objets encombrants, les personnes souhaitant bénéficier de ce service, peuvent contacter le syndicat au 02.54.75.76.66 pour demander un enlèvement.

Prochaine période de collecte : du 1er octobre au 30 novembre 2018

POINT PROPRETÉ RUE DU BEUVRON

Ce point a été supprimé en raison des dépôts sauvages récurrents et grandissants.